Boites d'alarmes d'incendie.

—

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas: Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 François et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory,
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Joseph H. Copland vs Louis Meyrener..

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 24.968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 12me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans.—E. M. Robbert, avocat pour le demandeur. 1 août—1 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Porée vs La. Child Saving and Reform Society et als in Solido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 24,526—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, contre C. L. Guichard, défendeur dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte de la Première Cour de Cité No 330 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 28ème jour d'août 1908, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Terrains 18 et 19, désignés par la lettre E, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue Forstall sur 116 pieds de profondeur, et bornés par les rues Lizardi, Bourgogne et Dauphine, dans l'ilet No 287. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans — Meyer S. Dreifus, avocat, pour le demandeur.
28 juil—28—août 6 12 19 23 28

Salvador Corso vs M. et Mme John Lavallee.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 23.216. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt. No 726 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 6me jour d'août 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 lot d'épiceries assorti, liqueurs, 2 glacières, 1 balance, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Theo Cotonio, avocat pour le demandeur.
26 juil—26—août 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company, Certificate No 1600.

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85.983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage fait et rendu en Cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908, No H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al No 85,983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division B, daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Dossier de ladite Cour, les propriétés comme suit, décrit et désignées à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet numéro 181, borné par les rues France, Dauphine, Mazant, et Royale, désignée comme lot numéro seize sur un plan dressé par Cermier, ingénieur civil, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21 du livre des plans No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues France et Dauphine et mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en ceci, de Urban Koehn, tuteur naturel de Laura Koehn d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, un notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126, folio 964.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt onze pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Eberhardt (et avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 223.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot onze D, d'après un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt (avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 11 avril 1893, Bureau des Transferts, livre 148, folio 223.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 240, borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne (autrefois Craps) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un, sur un plan de Praye & Cermier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur. Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 16 avril 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 178, folio 340.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 182, borné par les rues Dauphine, Lesseps, France et Royale, désigné comme lot B sur un devis dressé par C. Uneas Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1900, annexé à un acte passé pardevant F. D Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900, d'après lequel devis ledit lot mesure trente cinq pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent six pieds et six lignes entre lignes égales et parallèles, et le dit lot commence à une distance de trente cinq pieds six pouces de l'encoignure des rues Dauphine et France, acquise par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900, enregistré au bureau des transferts, livre 178 folio 717.

6° Un et six dixième d'action du "preferred stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,600, daté le 13 juillet 1904.

Quatre dixième d'une action du "common stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,455, daté le 13 juillet 1904.

Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq 5 0|0 de frais d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles de sécurité en les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets et de faire un dépôt de 10 0|0 avec l'encanteur pour lier la vente du prix au moment de l'adjudication.

Les loyers devront appartenir aux acquéreurs qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Brazière Rouen, notaire aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 16 à date.

Geo. St. Paul

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT, 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Elégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapouche, épouse de Louis Brieu versus Joseph Lapouche et als, mineurs.

No 86 384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jumonville et Tricou sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds, quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delarozde, Tricou et Bienvenue, et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant André D. Doriocourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delarozde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, ne devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0|0 de prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST-PAUL,
Encanteur, 137 rue Carondelet.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Jos. S. Rosser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

Lionel M. Ricau

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

FARINE! FARINE!

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

(8)

CHARGEMENTS DE FARINE UNCLE SAM.

Jeudi, 6 Août 1908, à 11 heures a. m.,

A l'annexe de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co.,
Coin des rues Front et St Joseph.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau, No 825 rue Union—Par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., pour le compte de celui qui le concerne, en vertu des actes 124 de 1890 et 167 de 1898, les 3 chargements de Farine "Uncle Sam" comme suit, contenant 1106 sacs.

Char A. T. & S. F., 20,965 de Caldwell, Kane, consigné par ordre notifié, à la N. O. Mfg. Agency Co., Nouvelle Orléans, Lne.

Char A. T. & S. F., 24882, de Caldwell, Kans. consigné par ordre notifié, à V. Taormina & Co., 1132 rue Decatur, N. O., Lne.

Char A. T. & S. F., 23951, de Caldwell Kans., consigné par ordre notifié, à V. Taormina & Co., 1132 rue Decatur, N. O., Lne.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison. 26juil—28—août 2 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Germania National Bank en Liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 76,778 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William J. Kelly, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John Dymond, Jr. Buck, Walshe et Buck, avocats. 26 juil—26 30—4 août

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PROPRIÉTÉS DE CHOIX

—DU—

PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PROPRIETES COMMERCIALES ET RESIDENCES.

Résidence Confortable à Deux Etages, No 1548 rue du Camp, entre les rues Félicité et Orange.

L'Ecurie et Propriété de Résidence, Nos 1015-1017 rue Gravier, coin de la rue Rempart.

Quatre Terrains de Choix pour Résidence, Avenue Canal, entre les rues David et Solomon.

Résidence Commode à Deux Etages, No 1317 rue du Canal, près de la rue Liberté.

Magasin en Briques à Trois Etages et Résidence. Nos 514-516, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Désirable Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, Nos 2236-2238 rue Ste-Anne, coin de la rue Miro.

Aussi une Résidence Simple à Deux Etages, même ilet, faisant face à la rue Orléans.

Terrain pour Bâtir, Splendidement Situé, coin des rues Dumaine et Salcédo.

La Résidence Productive en Briques à Trois Etages, Nos 2722 rue Royale, entre les rues Ports et St-Ferdinand.

Toutes la ou les Propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, près des Lignes de Chars, Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments.

MARDI, 25 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JOHN ELI PIERCE.

No 68,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, 832 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu en cour ouverte le 12 juin 1908, et signé en cour ouverte le 18 juin 1908, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 10 juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Orange, Magasins, Richard et Félicité et désigné par la lettre C sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 novembre 1864, annexé à un acte passé pardevant William Shannon, ancien notaire en cette ville le 25 novembre 1865, ledit lot mesure vingt trois pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Camp sur cent sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Orange, en commun au lot ci-dessus et autre s'y étendant.

2° Un certain lot ou portion de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Rempart et Dryades, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, architectes, daté le 16 avril 1866, déposé en l'étude de N. B Trist, notaire en cette ville, et numéroté comme plan No 2. Ledit lot mesure quarante huit pieds six pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante seize pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Rempart le divisant du lot No 3; de là sur une ligne à angle droit s'étendant vers la rue Dryades vingt quatre pieds un pouce; de là sur une ligne à angle droit à la ligne dernièrement décrite s'étendant vers la rue Commune trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond vis à vis de la rue Gravier et cent huit pieds quatre pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Dryades.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal David, Solomon, Douane, lesquels dits lots sont désignés par les Nos cinq et six, et mesurant chacun vingt six pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, David, Solomon et Douane, lesquels dits lots sont désignés par les Nos trois et quatre, et mesurent chacun vingt six pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté et Douane, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur cent quatorze pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St Louis, Toulouse et Vieille Levée, commençant à une distance de quatre vingt seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St Louis et mesurant trente quatre pieds trois pouces de face à la rue de Chartres sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse et sur l'autre côté vers la rue St Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là se rétrécissant vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes, et à une deuxième profondeur de quarante deux pieds neuf pouces, et vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 283, borné par les rues Miro, Orléans Ste Anne et Galvez, désigné par le No un, sur un plan dressé par S. P. Szymanski, architecte, le 17 octobre 1851, et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire, et mesurant d'après le dit plan environ trente trois pieds de face à la rue Orléans sur environ soixante dix neuf pieds, onze pouces de profondeur et façade à la rue Miro, desquels deux rues ledit lot forme l'encoignure.

Aussi un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No Deux sur le ci-dessus mentionné et mesurant environ trente trois pieds de face à la rue Ste Anne, sur environ soixante dix neuf pieds dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Galvez et soixante dix neuf pieds onze pouces sur l'autre ligne de côté et façade sur la rue Miro, et formant le coin des rues Ste Anne et Miro.

8° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 443 borné par les rues Dumaine, Salcedo, St Philippe et Lopez, et désigné par le No dix neuf et formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcedo et mesurant vingt neuf pieds et un pouce de face à la rue Dumaine sur quatre-vingt trois pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Salcedo, et cent pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 145, et borné par les rues Royale, Architect, Port et St Ferdinand, ledit lot est désigné par le No Quatorze et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds trois pouces de face à la rue Royale sur cent trente huit pieds, un pouce et trois lignes de profondeur entre ligne parallèle et vingt six pieds trois pouces de face sur la rue Architect, le tout d'après un plan de S. Bargi, voyer, daté le 17 mars 1841, déposé en l'étude du défunt Louis T. Caire, notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un ou deux ans représenté par des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété, avec intérêt au taux de 7 0|0 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les acquéreurs devant assumer en plus de leurs enchères les taxes de 1908, les frais de tous certificats nécessaires devant être annexés à la vente et les primes d'assurances à partir de la date de l'adjudication. Les loyers n'appartiendront aux acquéreurs qu'après la date de la signature de l'acte authentique donnant le titre à la propriété. Dix pour cent de dépôt requis pour lier la vente; les actes de vente pardevant Robert Lenier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Dart et Kernan, avocats.
19 juil—19 26—août 2 9 16 23 à date

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1909 RUE MIRO, COIN ALLEN.

L'ilet rues Annette et Tonti et le terrain contigu sur la rue Miro.

SUCCESSION DE JOSEPH SWATNIJKE.

No 86,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 29 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Annette, Feroe et Libéral, étant lots Nos 22 et 23 sur une copie de devis en l'étude de P. E. Thearn, Le lot 22 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Bernard sur une profondeur et façade à la rue Libéral de 128 pieds et 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot 23 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Libéral sur 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1908 et faire 10 0|0 comptant en dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Site pour Bâtir, Situé dans la Belle Avenue St-Charles, Entouré par de Belles Résidences.

Succession de Mme Emily Louise Hart.

No 86,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 26 juin 1908 et signé en cour ouverte, le 1er juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Pitt, Constantinople et Marengo, et, désignés comme lots 12 et 13 dans l'ilet numéro 61 sur un plan dressé par Augustus S. Philips, voyer, sous la date du 15 février 1848, déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson en cet Etat, lesquels dit lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue St Charles sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Charles I. Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats.
3 juil—3 5 12 19 26—août 2 6

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871............ $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872............ $1,429,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 85,685—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 838 42 rue Ste Marie.

—AUSSI—

Le Cottage Double Nos 1912-14 rue Laurel Devant être vendus séparément, d'après des mesures sur un plan à la Bourse

Devant être vendus à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Laurel et Annonciation, et désigné comme lot No un, sur un plan de A. Hedin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0|0 à partir de la signature de l'acte, et devant être garantis par le lien de vendeur usuel et privilège et toutes les clauses de sécurité. Les taxes pour l'année courante devant être au pro rata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
Bureau No 840 rue Commune.

1er août—

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Marie Brune Meniesona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86.069—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Marie Meniesona veuve de Martin Ageilly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Jos. Lautenschlaeger, avocat.
1 août—1 5 10

Succession de Mme Therese Muller, épouse de Herbert H. Tilton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86 347, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Herbert H. Tilton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas F. Fletchinger, avocat.
30 juil—30—août 3 6

Succession de Amos Anthony.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86.722—Division B—Attendu que Mme Emma Morgan, veuve de Amos Anthony, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Amos Anthony, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat. 30 juil—30—août 3 8

Succession de Lawrence P Gaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86.739—Division C—Attendu que Mme Josephine Duncan, veuve de Lawrence P. Gaine, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence P. Gaine, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lautenschlaeger, avocat.
29 juil—29—août 2 7

Succession de Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 78.760—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2nd compte annuel présenté par la Hibernia Bank & Trust Co., exécutrice testamentaire dative dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Farrar, Jonas, Kruttschnitt & Goldberg, avocats.
29 juil—29—août 2 7

Succession de Gabe Lawrence et de Harriet Collins, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86.737— Division D—Attendu que Martha Henderson, veuve de Steek Henderson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gabe Lawrence et Harriet Collins, son épouse, décédés intestats avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat.
28 juil 28—août 1 6

Succession de Alphonse Durel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,617—Division A—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alphonse Durel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
24 juil—24 28—août 2

Succession de Mme Sarah Beirne, Veuve de James McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 86,603— Division C—Attendu que Mme Bridget Beirne a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sarah Beirne, veuve de James McDermott, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, —McCloskey & Benedict, avocats.
24 juil—24 28—août 2

Succession de Charles Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86.345 – Division C, — Attendu que Robert Pike a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pike, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Guy M. Renner, U. Marinoni, avocats.
29 juil—29—août 2 7